



## Vous souhaitez nous soutenir ?

Phénomène aussi vieux que le monde, la migration peut être considérée comme un acte au fondement de l'humanité. Ancrages, association laïque et apaisante, milite pour valoriser les cultures et mémoires d'Exil(s) à Marseille. Elle s'est donnée pour objet de lutter contre les discriminations en par des actions de transmission, de valorisation et de formation. La mise en œuvre des actions de l'association déclinent des sessions de formation, de la médiation culturelle (balades urbaines, ateliers pédagogiques, expositions itinérantes...), des ressources documentaires et une programmation à la fois scientifiques et culturelles.

## Adhérez ou renouveler votre adhésion 2023

Nom et prénom : ..... 10€ TARIF normal  
/ .....

Structure (facultatif) : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

Portable : .....

## Je souhaite adhérer par :

Tarifs d'adhésion : 10€ TARIF normal /5€ TARIF réduit (étudiants, précaires...) /50€ Association, Institution ou autre personne morale, par chèque à l'ordre d'Ancrages :

 <https://www.helloasso.com/associations/ancrages>

ou virement : FR76 1131 5000 0108 0059 4521 791

Bulletin à retourner au siège social : 3 rue Marchetti 13002 Marseille

Depuis 2015, Ancrages est reconnue association d'intérêt général (activité non lucrative, gestion désintéressée et bénéficiaires non restreints) et vous invite à soutenir son projet social, en (ré)adhérant. Le Code général des impôts ouvre le droit à une association reconnue d'intérêt général de délivrer des reçus de dons qui permettent au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt pour don d'un montant. Pour les particuliers, le montant de la réduction d'impôt est égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, le montant de la réduction d'impôt est égal à 60 % du montant des cotisations dans la limite de 20000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé. Attention, les cotisations ne sont pas des "dons", la reconnaissance d'intérêt général se distingue de la reconnaissance d'utilité publique (au moins 200 membres et un rayonnement national).

3 rue Marchetti 13002 Marseille

T. 09 50 74 04 67 / [administration@ancrages.org](mailto:administration@ancrages.org) / [www.ancrages.org](http://www.ancrages.org) SIRET n° 432 093 987 000 50

Organisme de Formation enregistré sous le n° 93 13 13888 13 Datastocké n° 0020369 / Certification Qualiopi n°730 OF Ind 0

N° d'agrément service civique PR-013-1700072 – Formation civique et citoyenne - Agrément Rectorat 2014 – 12-03

Agrément « Entreprise Solidaire » - Labellisée SUD LABS « lieux d'innovation et de médiation numérique en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur »

